



ASSOCIATION LES VELOS DU VIADUC

Association régie par la loi du 1er juillet 1901,
Déclarée à la préfecture de NOGENT-SUR MARNE le 9 mai 2021 - N° de dossier W 942011295 –
Siège social MAISON DES ASSOCIATIONS, 2 rue Jean Monnet 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2023.

Le 23 septembre à 18 heures,

Les membres de l'association dénommée LES VELOS DU VIADUC, dont le siège social est à la MAISON DES ASSOCIATIONS, 2 rue Jean Monnet 94130 NOGENT-SUR-MARNE, se sont réunis en assemblée générale au chalet, 4 rue de la Mairie 94130 NOGENT SUR MARNE.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible.

Monsieur Jérôme VAN DER WERF préside la séance en sa qualité de président de l'association ; Monsieur Vincent LEPINAY est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 35 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election du conseil

RAPPORT MORAL

Jérôme présente l'asso, son objet, ses partenaires, l'historique et la place que prend le vélo dans les modes de circulation.

En plus des activités actuelles de l'association (balade, atelier, événements), il informe de la volonté de développer le rôle de conseils en achat de vélos, en équipements divers, en itinéraires qui peuvent être proposés par Denis. L'objectif de l'association de faciliter l'usage du vélo aux habitants du Perreux, Nogent et des alentours, nécessite l'accès au vélo, la capacité à le conduire, les infrastructures adaptées (routes, parkings ...), le renforcement de la sécurité, une volonté politique pour dynamiser le changement.

Jean- Baptiste intervient pour mettre en avant le plaidoyer vélo de notre association partenaire MDB : informations sur l'actualité du Plan vélo à Nogent, état des travaux et projets de travaux concernant les voies cyclables (dont l'ouverture prochaine de la voie bidirectionnelle dans le bois de Vincennes).

Emily intervient pour présenter la vélo-école pour adultes proposée par MDB et qui devrait démarrer en 2024 suite à l'accord de la subvention du Conseil régional qui permettra l'acquisition de vélos. Elle appelle aux volontaires intéressés à participer à ce projet.

Vincent présente les balades-découvertes de l'année passée : 8 600 km parcourus par les VdV en cumulant le nombre de participants par le nombre de km. Cette activité mensuelle accessible à tous sera prolongée pour l'année à venir.

Olivier T présente le développement des balades dynamiques, également en lien avec MDB, tous les 1^{er} dimanche matin de chaque mois, adaptées aux cyclistes cherchant des sorties avec une activité physique.

Pierre présente l'activité des ateliers hebdomadaires. « Viens réparer ou apprendre à réparer, mais je ne répare pas pour toi ». La fréquentation moyenne sur l'année passée était d'environ 5 personnes par session ; elle est en croissance et le nombre des encadrants a également augmenté de 2 à 5 (au total).

Pour répondre à l'augmentation des besoins, il est envisagé de s'équiper de plusieurs postes complets de réparation et d'acquérir des matériels et pièces de rechange.

Il y a également le souhait d'intervenir en dehors du chalet, pour se rapprocher de nouveaux publics.

Côté recyclage, lors de l'exercice précédent, une vingtaine de vélos reçus ont été remis en état et cédés à de nouveaux utilisateurs (indépendants, école, association), sur place à l'atelier, lors de la bourse aux vélos ou à la MJC. Il est envisagé d'en céder à d'autres associations à but social comme les magasins solidaires de Nogent et du Perreux. A noter la réception d'un don de 21 vélos récupérés le matin-même d'une copro nogentaise.

Les sessions de démontages de vélos usagés en pièces de rechange seront reconduites à l'avenir pour réalimenter le stock de pièces de rechange d'occasion.

Côté communication, Olivier annonce les chiffres de fréquentation sur le site des VdV : plus de 6.000 personnes ont cliqué au moins sur une page depuis la création du site. Beaucoup de visites lors de la période de rentrée pour les adhésions et réadhésions et par les nouveaux adhérents qui découvrent l'asso. Olivier est ouvert à toute proposition d'évolutions du site.

Vincent rappelle que les informations des activités de l'association sont envoyées maintenant à plus de 230 adresses mails. Envoi des mails aléatoire pour présenter les prochaines dates et prochaines activités.

Vincent rappelle que nous avons collecté 50 adresses mails lors de chaque rencontre associative de la rentrée à Nogent et au Perreux. Ghislaine qui a participé aux 2 journées confirme l'intérêt de beaucoup de personnes soit pour les activités de balades soit pour l'atelier.

Jérôme revient sur d'autres événements et activités de l'année passée, comme le WE 100 % vélo à Nogent.

Pour l'avenir, Nogent est très demandeur d'événements autour du vélo de ce type. C'est plus difficile coté le Perreux mais il est envisagé avec la mairie, d'y organiser une bourse aux vélos en 2024.

Fin du rapport – Vote – Le rapport moral est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Denis présente les comptes de l'asso sur le dernier exercice 2022-2023 (*cf. annexe*) ; les comptes sont sains avec un résultat positif.

Le montant des adhésions est proche du montant des dons déposés, soit 900 € environ chacun.

L'asso a acheté des gilets de sécurité siglés VdV, cédés à prix coutant (10€) aux membres et qu'il faut continuer à écouler.

Pour l'exercice 2023-2024, il n'y a pas de budget prévisionnel à date mais les éléments suivants sont communiqués :

- L'asso a obtenu une subvention du Conseil régional dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire, jusqu'à 9000€ pour compléter le financement d'investissements par l'association à hauteur de 30% minimum. C'est une ouverture de crédit à utiliser sur devis dans un délai de 3 ans.

- L'asso souhaite acheter notamment du matériel de réparation pour l'atelier, un vélo-cargo ou remorque à assistance électrique afin de pouvoir délocaliser l'atelier et transporter des vélos récupérés, un abri type barnum pour activités extérieures.

L'adhésion est maintenue à 10 €/an, sur l'année associative (sept à août) avec la possibilité de faire un don supplémentaire.

Une présentation chiffrée des comptes est mise à disposition.

Fin du rapport – Vote – Le rapport financier est voté à l'unanimité

ELECTION DU CONSEIL

Pour répondre aux projets de développement de l'association et pour s'assurer de sa pérennité, Jérôme présente le souhait du bureau actuel composé des 4 personnes fondatrices de l'asso de s'élargir par la mise en place d'un conseil élargi, qui pourra intervenir dans la gestion, la réflexion et l'animation de l'asso et dans la réalisation des différentes activités proposées.

Les actuels membres du bureau (Jérôme Van der Werf – président, Denis Plançonnet – trésorier-, Pierre Héraud – chargé de mission atelier-recyclage, Vincent Lépinay -secrétaire), ainsi qu'Olivier Lascols – webmaster, se représentent au conseil.

Myriam Berthet, Pascal Henry Schiele et Chantal Mazoyer (représentée par Vincent) ont proposé leur candidature au conseil.

Toutes ces candidatures sont acceptées à l'unanimité moins une abstention.

Pour l'avenir, tout autre candidature, au conseil ou plus largement dans l'animation de l'association, est la bienvenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Les personnes présentes à cette assemblée sont invitées à l'apéritif et au dîner participatif.

Suite à l'assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le président et le Secrétaire de séance

Le Président

Le Secrétaire

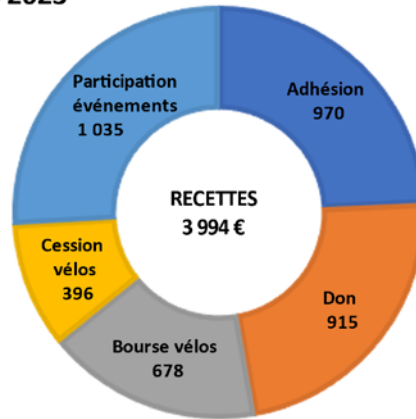
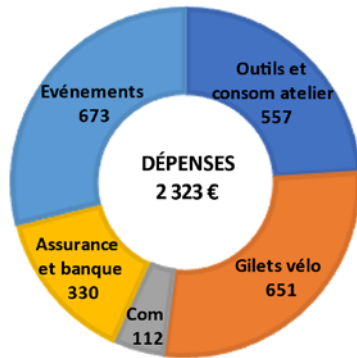
Jérôme Van der Werf

Vincent Lepinay

Annexe

Trésorerie Les Vélos du Viaduc

09/2022- 08/2023



Bilan : + 1 671